

Déclaration de politique générale de François Fillon :

nous jugerons aux actes, mais sans la confiance préalable !

Dans la déclaration de politique générale du 3 juillet devant les nouveaux députés de la 13^{ème} législature, le Premier Ministre François Fillon a fait référence et développé, à nouveau, de nombreux thèmes de la campagne présidentielle avancés par le Président de la République, Nicolas Sarkozy.

A droite comme à gauche, pour toutes les composantes de l'échiquier politique, il peut y avoir accord sur quelques constats : la lutte contre le réchauffement climatique est une affaire mondiale, l'aménagement durable est structurant pour le pays, il y a nécessité à faire émerger la fiscalité écologique dans notre droit.

D'autres points peuvent trouver notre accord, même si nous nous interrogeons sur le niveau de volonté politique qui les portera et sur les modalités de leur mise en œuvre : la modernisation de la démocratie sociale, l'organisation mondiale du commerce qui ne doit pas aller contre notre agriculture, la construction de 500 000 logements par an, dont 120 000 logements sociaux.

Par contre, nous pouvons d'entrée de jeu être beaucoup plus critiques sur de nombreux sujets :

- La reconduction des dotations financières aux collectivités décentralisées, c'est leur faire supporter la rigueur et leur imposer des choix fiscaux douloureux pour permettre l'exercice de leurs compétences.

- L'annonce de la ratification du nouveau traité européen par le Parlement.

- Rien dans les mesures annoncées par le chef du gouvernement ne permet de voir ce qui va concrètement relancer l'économie, même si François Fillon a parlé de l'impasse de la vieille croissance ?

Enfin, deux critiques majeures doivent être clairement formulées :

- Le premier texte qui sera examiné dans cette session extraordinaire est pompeusement appelé « Travail, Emploi et Pouvoir d'Achat » ; c'est l'habillage du paquet fiscal qui va coûter au pays 12 milliards d'euros, une politique inappropriée et socialement injuste. En fait des cadeaux fiscaux à ceux qui en ont le moins besoin aujourd'hui et qui préfigurent, soyez en surs, la TVA antisociale de demain.

- Le contexte institutionnel dans lequel s'engage cette législature est très particulier compte tenu de l'omniprésence de Nicolas Sarkozy ; si le premier ministre est normalement responsable devant l'Assemblée Nationale, nous dérivons vers une place du Parlement altérée. Le débat parlementaire doit être utile et le parlement doit à la fois délibérer et contrôler ; l'élection de Nicolas Sarkozy à la Présidence de la République ne vaut pas blanc seing pour tout ce qu'il a dit durant la campagne.

Jean LAUNAY – 3 juillet 2007